

Catégories verbales et opérativité

Veiksmāžodžio kategorijos ir laiko operatyvumas

LINGUISTICS / KALBOTYRA

Samuel Bidaud

Chercheur postdoctoral, Univerzita Palackého v Olomouci (République tchèque),
Université de Reims Champagne–Ardenne (France).

 <http://dx.doi.org/10.5755/j01.sal.0.28.15125>

Nous nous intéressons dans cet article aux catégories verbales, que nous étudions d'un point de vue opératif. Nous repartons de la théorie du temps opératif formulée par Gustave Guillaume dans *Temps et verbe* en 1929, selon laquelle la construction de l'image-temps dans la pensée nécessite un temps infiniment court mais réel, le temps opératif, lequel est plus largement présent derrière tout acte de langage. Dans cette perspective, nous commençons par situer la genèse du verbe par rapport à celle des autres parties du discours, en nous fondant sur la notion d'incidence. Nous nous penchons ensuite sur le mode, l'époque, l'aspect, la personne verbale et la diathèse. L'ensemble de ces catégories se construisent en effet progressivement durant le temps opératif, et notre but est dès lors de reconstituer les étapes de leur construction dans la pensée. Nous empruntons la majorité de nos exemples aux langues romanes (français, portugais, espagnol et italien essentiellement) et germaniques (anglais et suédois essentiellement), ce qui nous permet de prendre en compte la variation de la chronogénèse ou de la diathèse d'une langue à une autre, et donc de prendre en compte des différences en termes d'opérativité.

MOTS-CLÉS : catégories verbales ; chronogénèse ; mode ; temps ; aspect ; diathèse ; personne.

La publication en 1929 de *Temps et verbe* constitue, on le mesure aujourd'hui, une véritable révolution dans le domaine des études linguistiques¹. L'auteur de l'ouvrage, Gustave Guillaume, qui s'est distingué une dizaine d'années plus tôt avec la publication du *Problème de l'article et sa solution dans la langue française* (Guillaume, 1919), émet dans *Temps et verbe* une hypothèse somme toute assez logique mais dont on ne saisira pas immédiatement la portée : il faut à la pensée du temps pour construire le temps, ou, pour le dire autrement, il faut du temps psychique pour construire le temps grammatical, puisque c'est à ce dernier que Gustave Guillaume s'intéresse dans *Temps et verbe*. Ainsi, le temps grammatical, qui englobe à la fois le mode, l'époque et l'aspect, n'est pas une notion statique, mais se construit progressivement dans la pensée chaque fois que le locuteur cherche à situer un procès dans

1 Je remercie les relecteurs pour leurs remarques et leurs conseils, qui m'ont été d'une grande utilité.

SAL 28/2016

Catégories
verbales et
opérativité

Received 11/2015

Accepted 04/2016

Résumé

Introduction



Research Journal
Studies about Languages
No. 28/2016
ISSN 1648-2824 (print)
ISSN 2029-7203 (online)
pp. 17-33
DOI 10.5755/j01.sal.0.28.15125
© Kaunas University of Technology

le temps. Le temps nécessaire à la pensée pour la construction du temps grammatical durant l'acte de langage est infiniment bref mais réel, et nommé « temps opératif » par Gustave Guillaume. Plus généralement, l'hypothèse vaut pour l'acte de langage lui-même : dès qu'il y a acte de langage, alors il faut un temps opératif infiniment bref pour réaliser ce dernier, c'est-à-dire pour passer du vouloir-dire au dit effectif. C'est là le premier principe d'une linguistique que l'on peut qualifier d'opérative : tout acte de langage, tout mot, toute catégorie grammaticale, nécessite du temps opératif pour se construire.

Nous nous intéresserons ici aux catégories verbales et à la genèse de ces dernières. Rappelons que notre hypothèse de départ est la suivante, formulée par Gustave Guillaume dans *Temps et verbe* : l'image-temps ou chronogénèse se construit progressivement dans la pensée durant le temps opératif. La chronogénèse peut donc être interrompue à l'une ou l'autre de ses étapes, et peut être saisie alors qu'elle est plus ou moins avancée. Après avoir situé le verbe par rapport aux autres parties du discours, nous étudierons du point de vue opératif les catégories verbales suivantes : le mode, l'époque, l'aspect, la personne et la diathèse.

Précisons que le concept d'opérativité est d'une grande utilité d'un point de vue descriptif, puisqu'il permet de voir quelles sont les étapes de la construction des mots et des catégories grammaticales dans la pensée, et d'en donner un classement qui se fonde sur leur plus ou moins de réalisation. Dans le cas des catégories verbales, la notion d'opérativité est doublement pertinente, puisque l'on se trouve à la fois en présence d'un temps psychique, celui que l'on retrouve derrière tout acte de langage, et d'un temps grammatical, porté par le temps psychique qu'est le temps opératif. Classifier les catégories verbales à partir du temps nécessaire à leur construction, et reconstituer les mouvements de pensée que l'on retrouve derrière cette dernière, participe en outre pleinement d'une description cognitive des faits de langue.

Comme la psychomécanique du langage est mal connue en Lituanie, cet article a également un caractère introductif, et, en ce sens, nous prenons en compte l'ensemble des catégories verbales, ce qui nous empêche de donner une analyse approfondie pour chacune d'entre elles, mais présente l'avantage de donner une vue d'ensemble de ces dernières dans une perspective opérative. De la même façon, nous prenons nos exemples dans les langues romanes et germaniques essentiellement, mais nous ne pouvons bien sûr, là encore, analyser ces derniers de façon exhaustive dans chaque cas. L'essentiel reste donc, à chaque fois, de faire ressortir l'opérativité présente derrière chaque catégorie verbale.

Le verbe et les autres parties du discours

Il nous faut pour commencer situer le verbe par rapport aux autres parties du discours avec lesquelles ce dernier est en rapport, le pronom et le nom d'une part, l'adverbe d'autre part. Les parties du discours, en effet, sont dans un rapport de chronologie de pensée les unes par rapport aux autres, c'est-à-dire que le temps opératif nécessaire à leur construction n'est pas le même.

Afin de voir quelle est l'opérativité présente derrière les parties du discours, il est nécessaire de prendre en compte la notion d'incidence (sur cette dernière, voir par exemple Guillaume, 1973 ou Moignet, 1981). L'incidence peut être définie comme « un mécanisme d'apport notionnel à un support » (Cervoni, 1991, p.65). Dans *un nouveau livre*, par exemple, le nom *livre* contient une certaine matière sémantique, la notion de « livre », et cette matière trouve en elle-même son propre support, puisque *livre* ne peut se dire que de lui-même. C'est ce qui conduit Gustave Guillaume à parler de l'« incidence interne » du nom. En revanche, dans le même groupe nominal *un nouveau livre*, l'adjectif *nouveau* représente bien une matière sémantique lui aussi, mais cette matière est cette fois obligée de trouver son support en dehors d'elle-même, puisque *nouveau* ne peut se dire de lui-même et doit trouver en dehors

son support, ici dans *livre*. Gustave Guillaume parle dès lors de l'« incidence externe » de l'adjectif. On peut à partir de là définir l'opérativité des parties du discours de la façon suivante : plus la partie du discours aura besoin de trouver en dehors d'elle-même un support, plus elle nécessitera de temps opératif, puisque, selon toute logique, il ne saurait y avoir d'apport sans qu'il y ait un support préalable. Qu'en est-il du verbe ?

La matière sémantique du verbe a elle aussi besoin d'un support : elle ne peut se dire à propos d'elle-même. *Lire*, dans *Je lis un livre*, ne peut se dire de lui-même ; il lui manque un support. Le verbe a donc son incidence dans une autre partie du discours, le pronom ou le nom. Ainsi *lire* trouvera son support dans le pronom *je* dans *Je lis un livre sur la Norvège*, et *boire* trouvera son support dans *les Norvégiens* dans *Les Norvégiens boivent beaucoup de café*. Le verbe peut donc être vu comme un après du pronom et du nom, puisque le verbe représente un apport à un support pronominal ou nominal, comme l'illustre la Figure 1.

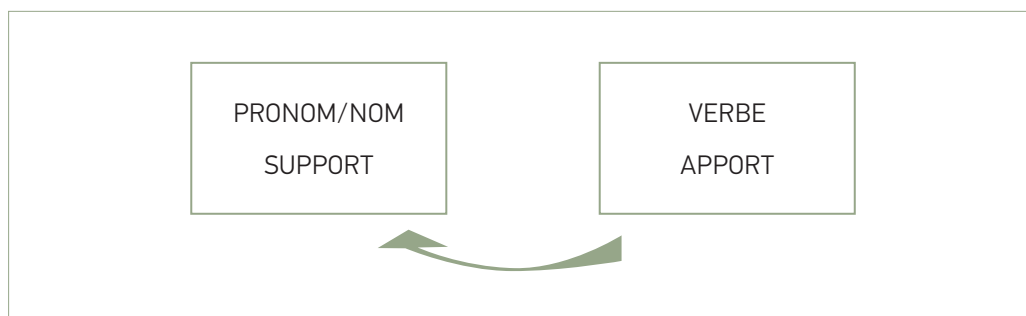


Figure 1

Chronologie de pensée correspondant à la genèse du pronom, du nom et du verbe

Dans la terminologie guillaumienne, le verbe est, comme l'adjectif, d'incidence externe, et plus précisément d'incidence externe du premier degré, puisque son incidence au nom ou au pronom se fait de façon directe : *lis* trouve directement son support dans *je* dans *Je lis un livre sur la Norvège*. Quant à l'adverbe, qui peut trouver son support aussi bien dans l'adjectif (*un très beau film*) que dans le verbe (*Mon amie va souvent à Prague*), il est d'incidence externe du second degré, puisqu'il est incident à une incidence, c'est-à-dire incident à l'adjectif ou au verbe, qui sont eux-mêmes incidents au nom ou au pronom. Ainsi, et pour nous en tenir au verbe qui nous intéresse seul ici, dans *Mon amie va souvent à Prague*, *souvent* est incident à *va*, qui est incident à *mon amie*. On peut même avoir des adverbes incidents à d'autres adverbes, comme dans *Mon amie va très souvent à Prague*, où *très* est incident à *souvent*, qui est incident à *va*, qui est incident à *mon amie*. Il ressort donc qu'en termes d'opérativité la construction du pronom et du nom précède celle du verbe, qui précède celle de l'adverbe.

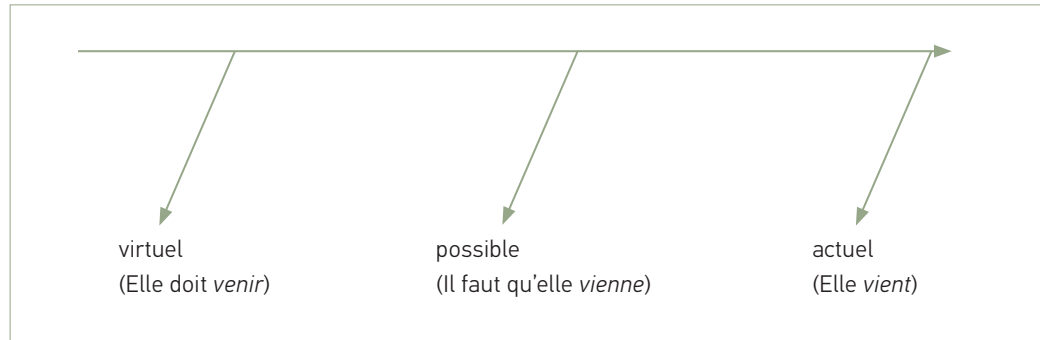
Nous pouvons à présent étudier dans une perspective opérative les catégories verbales que sont le mode, l'époque, l'aspect, la personne et la diathèse.

Le mode peut être défini comme le point de vue du locuteur sur le degré de réalisation du procès dénoté par le verbe. Ce dernier peut être envisagé comme relevant du virtuel (infinitif, participe et gérondif), du possible (subjonctif) ou de l'actuel (indicatif). Cette différence entre le virtuel, le possible et l'actuel correspond également à une différence d'opérativité, le virtuel précédant le possible, lequel précède à son tour l'actuel, dans la chronogénèse. D'où : *Elle doit venir* (le procès de « venir » est complètement virtuel ; c'est *doit* qui donne une indication modale) / *Il faut qu'elle vienne* (la réalisation du procès n'est pas certaine : ce n'est pas parce qu'il faut qu'elle vienne qu'elle viendra nécessairement) / *Elle vient* (c'est avéré). La Figure 2 représente cette chronologie de pensée virtuel/ possible/ actuel.

Le mode

Figure 2

Chronologie de pensée
du virtuel, du possible et
de l'actuel



Plutôt que de mode, Gustave Guillaume préfère pour sa part parler de *temps in posse*, de *temps in fieri* et de *temps in esse*, puisque le mode correspond à l'interception de l'image-temps à un moment où le temps est plus ou moins construit : le temps *in posse*, c'est-à-dire en puissance, correspond à du temps virtualisé (infinitif, participe et gérondif) ; le temps *in fieri*, c'est-à-dire en devenir, correspond à du temps qui n'est pas complètement construit (subjonctif) ; et le temps *in esse* ou en présence correspond à du temps qui est cette fois complètement construit (indicatif). La chronogénèse du français comprend donc, selon qu'elle est plus ou moins réalisée, trois grandes étapes, que nous pouvons caractériser de la façon suivante :

- 1) Le temps *in posse*, qui correspond à la première interception de la chronogénèse, ne distingue pas encore l'époque et donne du procès une image virtuelle : il s'agit de l'infinitif, du participe et du gérondif. Les structures avec infinitif, par exemple, peuvent renvoyer à une époque passée (*J'aimais voyager*), à un moment présent (*J'aime voyager*) ou à un moment futur (*J'aimerai voyager*), mais l'infinitif *voyager* ne renvoie par lui-même ni au passé, ni au présent, ni au futur : dans les exemples précédents, c'est le verbe *aimer*, conjugué, qui s'en charge. L'infinitif n'a en outre aucune des marques de la personne : on peut indifféremment dire *J'aime/ Tu aimes/ Il ou Elle aime/ Nous aimons/ Vous aimez/ Ils ou Elles aiment voyager*. Il en va de même pour le participe et le gérondif. On peut dire *Je lui ai dit, tremblant d'émotion, que je l'aimais* ou *Je lui dis, tremblant d'émotion, que je l'aime*, et *Elle m'a dit, tremblant d'émotion, qu'elle m'aimait* ou *Elle me dit, tremblant d'émotion, qu'elle m'aime* en ce qui concerne le participe présent, avec la possibilité de varier toutes les personnes et toutes les époques de *dire*, mais pas de *tremblant* qui ne varie pas. On peut également dire, en ce qui concerne le gérondif, *Je le lui ai dit en souriant* ou *Je le lui dis en souriant*, et *Elle me l'a dit en souriant* ou *Elle me le dit en souriant*, avec là encore la possibilité de varier toutes les personnes et les époques pour *dire*, mais pas pour *en souriant*. Au début de la chronogénèse, l'image-temps qui correspond à l'infinitif, au participe et au gérondif est donc seulement virtuelle, et ne renvoie à aucune époque ni aucune personne précise. On notera néanmoins que l'aspect inaccompli est distingué de l'aspect accompli : *chanter* (aspect inaccompli)/ *avoir chanté* (aspect accompli), *chantant* (aspect inaccompli)/ *ayant chanté* (aspect accompli), *en chantant* (aspect inaccompli)/ *en ayant chanté* (aspect accompli).
- 2) Le temps *in fieri* fait suite au temps *in posse* dans la chronogénèse et correspond au subjonctif. On distingue désormais deux époques, le passé et le présent : *Il fallait que je partisse* (subjonctif imparfait)/ *Il faut que je parte* (subjonctif présent). Le futur, en revanche, n'a pas de sémiologie qui lui soit propre, et emprunte la sémiologie du subjonctif présent : *Il faudra que je parte*. Le temps *in fieri* distingue également désormais toutes les per-

sonnes, contrairement au temps *in posse* : *Il faut que je parte/ que tu partes/ qu'il ou elle parte/ que nous partions/ que vous partiez/ qu'ils ou elles partent*. Quant à l'aspect, le temps *in fieri* distingue l'aspect inaccompli (*Il faut que je parte, Il fallait que je partisse*) de l'aspect accompli (*Il faut que je sois parti, Il fallait que je fusse parti*). On notera toutefois que le subjonctif de l'imparfait et le subjonctif plus-que-parfait ont aujourd'hui complètement disparu de la langue orale (et même en grande partie de la langue écrite), et que le français organise le temps *in fieri* à partir de la sémiologie du subjonctif présent et du subjonctif passé. On tend ainsi à avoir en français, pour le subjonctif, la seule opposition d'aspect inaccompli (*Il faut que je parte*) et d'aspect accompli (*Il faut que je sois parti*), avec la même forme *que je parte* pour toutes les époques : *Il fallait que je parte/ Il faut que je parte/ Il faudra que je parte*.

- 3) Le temps *in esse*, enfin, correspond à l'indicatif et distingue toutes les époques : le passé (*je voyageai, je voyageais*, etc.), le présent (*je voyage*) et le futur (*je voyagerai, je voyagerais* (futur hypothétique, sur lequel nous revenons)). L'aspect est également beaucoup plus développé que lors du temps *in fieri*, puisqu'on distingue non seulement l'inaccompli de l'accompli (*je voyage/ j'ai voyagé ; je voyageais/ j'avais voyagé ; je voyageai/ j'eus voyagé ; je voyagerai/ j'aurai voyagé ; je voyagerais/ j'aurais voyagé*), mais également l'aspect sécant et l'aspect global : *je voyageais* (imparfait, aspect sécant)/ *je voyageai* (passé simple, aspect global), distinction qui n'a pas lieu avec le temps *in fieri*, où l'on a aussi bien *Il fallait que je voyageasse* que *Il fallut que je voyageasse*, et où c'est la structure *il fallait* ou *il fallut* qui précise l'aspect sécant ou global.

Le temps grammatical se construit progressivement dans la pensée, donc, et plus les catégories verbales sont marquées (mode, époque, personne, aspect), plus le temps opératif nécessaire à leur construction est élevé, ce qui est logique : il faut plus de temps opératif pour penser la catégorie de l'indicatif, qui distingue toutes les époques, toutes les personnes et tous les aspects, que pour penser la catégorie du subjonctif, qui ne distingue presque plus que le présent mais distingue les personnes et en partie l'aspect, et il faut plus de temps opératif pour penser la catégorie du subjonctif que pour penser celle de l'infinitif, du participe et du gérondif, qui ne distinguent ni l'époque ni la personne.

On remarque que nous n'avons pas tenu compte ici de deux modes de la grammaire traditionnelle : l'impératif et le conditionnel.

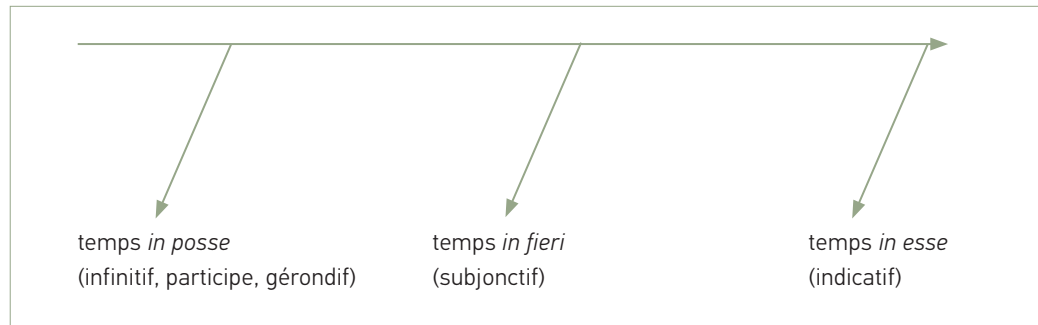
L'impératif, d'abord, n'est pas considéré comme un mode à part entière, puisqu'il n'a pas de sémiologie qui lui soit propre et qu'il emprunte cette dernière ou à l'indicatif (**Apprends le néerlandais !**), ou au subjonctif (**Sois gentil !**), ou même à l'infinitif (*Ne pas déranger*). Certes, la sémiologie de l'impératif est plus riche que celle du subjonctif, mais il s'agit d'une sémiologie de discours et non d'une sémiologie de langue.

Le conditionnel, ensuite, ne saurait être considéré comme un mode à part entière, puisque la valeur modale qui est la sienne n'est pas exclusive et que le conditionnel a également une valeur temporelle de futur dans le passé : *Je lui ai dit que je viendrais*. On pourra ajouter que, sémiologiquement, le conditionnel, que nous préférons appeler ici, à la suite de Gustave Guillaume, « futur hypothétique », est formé à partir du morphème – *r* du futur et du morphème – *ais* de l'imparfait : *Je sorti-r-ais bien ce soir*, ce qui le rattache à l'indicatif.

Il arrive, notons-le pour finir, que la sémiologie du subjonctif coïncide avec celle de l'indicatif, comme dans *Il faut qu'on mange vers onze heures*, où la forme *mange* est la même qu'à l'indicatif : *On mange vers onze heures*.

La chronogénèse du français peut être représentée comme dans la Figure 3.

Figure 3
Chronogénèse du
français



La chronogénèse varie d'une langue à une autre, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les langues romanes. On notera dans cette perspective la place particulière du portugais, dont le système verbo-temporel est beaucoup plus développé que celui du français (sur le sujet, voir Bidaud, 2012). Le portugais connaît en effet un infinitif personnel, c'est-à-dire qui se conjugue, et un subjonctif futur, ce qui « ajoute » une étape à sa chronogénèse avec l'infinitif personnel, et fait du subjonctif portugais un mode qui distingue toutes les époques, contrairement au subjonctif français :

– Infinitif personnel :

(1) *30 perguntas que debes fazer antes de **ires** estudar fora.*

« 30 questions que tu dois te poser avant d'*aller* (*ires*, infinitif personnel) étudier à l'étranger »
(Internet)

– Subjonctif futur :

(2) *Damos-lhe o nosso quarto, quando ele **vier**.*

« Donnons-lui notre chambre, quand il *viendra* (*vier*, subjonctif futur) »
(Fialho d'Almeida, *O tio da América*).

On notera que l'infinitif personnel est présent dès le gallego-portugais (voir De Azevedo Maia, 1986, pp.754–769), et qu'il se retrouve également en ancien napolitain ou en sarde.

Cet infinitif a en portugais plusieurs fonctions, qui sont essentiellement stylistiques. Il permet, notamment, de faire ressortir le sujet, comme le notent P. Vásquez Cuesta et M^a. A. Mendes da Luz (d'après Vásquez, 2011, p.15) : « La elección en la práctica de uno u otro infinitivo [c'est-à-dire de l'infinitif personnel ou de l'infinitif non conjugué] suele tener valor estilístico, y estar determinada por el interés del hablante en hacer resaltar el sujeto, bien por claridad, bien por énfasis ».

L'infinitif personnel connaît tout un ensemble de restrictions en ce qui concerne son emploi, comme l'a bien vu I. Vásquez (2011, p.22).

Si, pour commencer, l'infinitif personnel permet de faire connaître le sujet, il n'est pas étonnant qu'il soit exclu dans les cas où le sujet de la principale est le même que celui de la subordonnée, comme en (3), ou dans le cas des périphrases verbales, comme en (4)² :

(3) *Queremos **comer** (infinitif non conjugué) /* Queremos **comermos** (infinitif personnel)*

« Nous voulons *manger* »

(4) *Temos de **ir embora** (infinitif non conjugué) /* Temos de **irmos embora** (infinitif personnel)*

« Nous devons y *aller* »

Dans la même perspective, l'infinitif personnel est exclu dans les cas où l'action a un sujet qui ne peut être que général, comme en (5) :

² Nous empruntons les exemples (3) à (7) à I. Vásquez (2011).

(5) **Comer** (infinitif non conjugué) e **coçar** (infinitif non conjugué) é só **começar** (infinitif non conjugué)

« (Littéralement) Manger et gratter est seulement commencer »

L'infinitif personnel est enfin exclu dans le cas des compléments régis, comme en (6) :

(6) *Falarem em ir ao cinema* (infinitif non conjugué)/ **Falarem em irem ao cinema* (infinitif personnel)

« Ils ont parlé d'aller au cinéma »

On notera également que l'infinitif personnel est une forme économique, qui permet souvent d'éviter d'employer une proposition subordonnée, comme l'a bien vu là encore I. Vásquez (2011, p.10) :

(7) *Era necessário [que fizéssemos] isso* (subordonnée, verbe au subjonctif de l'imparfait)/ *Era necessário [termos feito] isso* (infinitif personnel).

« Il était nécessaire [que nous fissions] cela/ Il était nécessaire [d'avoir fait] (*termos feito*, infinitif personnel avec la P1 du pluriel) cela »

La Figure 4 représente la chronogénèse du portugais, où l'on voit que l'infinitif personnel se situe entre le temps *in posse* et le temps *in fieri* ; il s'agit d'un temps *in posse* qui marque la personne, et que, comme tel, on pourrait qualifier de « temps *in posse* personnel ».

La chronogénèse varie également diachroniquement. Le subjonctif imparfait et le subjonctif plus-que-parfait, par exemple, ont presque disparu du français contemporain, et ne sont

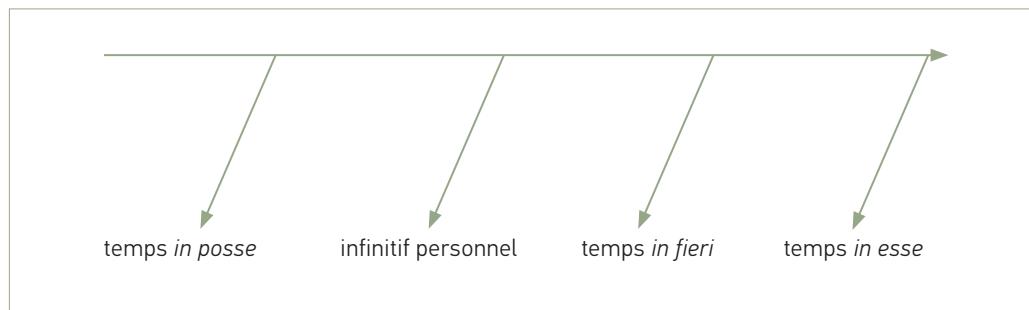


Figure 4

Chronogénèse du portugais

maîtrisés que par une petite partie de la population, ce qui réorganise le subjonctif à partir du seul subjonctif présent, comme nous l'avons rappelé, et fait du subjonctif français un mode uni-temporel.

L'évolution historique a également entraîné la perte de vitalité du subjonctif dans la majorité des langues germaniques. La chronogénèse d'une langue comme l'anglais se réduit donc aujourd'hui à l'opposition virtuel (infinitif, participe, gérondif)/ actuel (indicatif, avec le prétérit et le présent ; le futur est périphrastique). On trouve certes le subjonctif en anglais dans des cas comme *If I were you* ainsi que dans un nombre restreint d'autres contextes, mais le subjonctif a perdu une très grande part de sa vitalité. Il est en revanche pleinement attesté en vieil-anglais et en moyen-anglais (voir Kovács, 2010). On le rencontre par exemple en vieil anglais dans les contextes où on l'attend logiquement (c'est-à-dire après des verbes qui servent à exprimer un ordre, des verbes de pensée, etc.), mais également dans les cas de discours rapporté, comme dans :

(8) *Wulfstan sæde þæt he gefore (SUBJ) of Hæðum, þæt he wære (SUBJ) on Truso on syfan dagum & nihtum, ðæt þæt scip wæs (INDIC) ealne weg yrnende under segle.*

“Wulfstan said that he left from Hedeby, that reached Druzno in seven days and nights, and that the ship was running under full sail all the way” (d’après Kovács, 2010, p.61).

La tendance est donc généralement à la simplification du système verbal et de la chronogène, comme en français et en anglais, et, plus généralement, dans les langues indo-européennes. Comme le note à ce sujet A. Meillet (1922, pp.40–41) : « L’indo-européen distinguait trois thèmes modaux, ceux de l’indicatif (comprenant l’impératif, caractérisé par des désinences spéciales), du subjonctif et de l’optatif [...]. Sans doute, les plus anciennes formes du grec et de l’indo-iranien sont seules à présenter ce système au complet ; au cours de l’histoire du grec ancien, on voit succomber l’optatif ; le subjonctif, d’usage courant en védique, a disparu en sanskrit classique ; l’iranien moyen, où survit le subjonctif, a perdu l’optatif ». Meillet souligne également la particularité des langues slaves parmi les langues indo-européennes : « Mais partout [dans les langues indo-européennes] il a subsisté une opposition de deux modes, qu’on nomme, en général, indicatif et subjonctif, quelle que soit l’origine des formes. [...] Or, dès les plus anciens textes, le verbe slave n’a qu’un mode, l’indicatif. La langue s’est même servie des restes de l’optatif – et peut-être, en une faible mesure, du subjonctif – pour remplacer la flexion de l’impératif, devenue peu claire et peu expressive à la suite de l’altération des finales slaves [...]. Le slave a donc simplifié les modes radicalement et relativement tôt » (Meillet, 1922, p.41).

L’époque

Il existe de multiples moyens de situer un événement dans le temps. Toutes les langues ne marquent pas l’époque dans la morphologie du verbe (quand elles ont un verbe), et il suffit de jeter un coup d’œil au *World Atlas of Language structures* pour voir que les notions de présent, de futur ou de passé ne sont grammaticalisées que dans un certain nombre de langues.

Le français et les langues romanes distinguent sémiologiquement le présent, le futur et le passé à l’indicatif : français *je parle/ je parlerai/ je parlai* ; italien *parlo/ parlerò/ parlai* ; espagnol *hablo/ hablaré/ hablé* ; portugais *falo/ falarei/ falei*. Le passé simple a toutefois disparu du français à l’oral, et a été remplacé par le passé composé, lequel n’exprime plus nécessairement un lien avec le présent. Comme le notait H. G. Schogt en 1964 : « c’est ce rapport [du passé composé] avec le présent qui s’affaiblit de plus en plus. L’opposition entre l’époque qui dure encore et l’époque entièrement écoulée [...] n’est plus sentie » (Schogt, 1964, p.14). Le passé composé a donc pris dans le plan du discours la valeur d’aoriste, comme l’a bien vu Benveniste à l’époque (Benveniste, 1966). Tel est également le cas dans plusieurs parties de l’Italie, où seul le passé composé est utilisé et où le passé simple a à peu près disparu.

Le futur et le passé se construisent par éloignement du présent. Les langues indo-européennes sont habituées à situer le futur devant soi, comme le montre la Figure 5, et le passé au contraire derrière soi, comme le montre la Figure 6.

Figure 5

Construction du futur à partir du présent



Figure 6

Construction du passé à partir du présent



Si les langues romanes ont un futur sémiologiquement marqué, tel n’est pas le cas des langues germaniques. Les langues germaniques construisent en effet leur futur de façon périphrastique : anglais *I will sing*, allemand *ich werde singen*, suédois *jag ska sjunga*.

On notera que le futur des langues romanes, s’il est aujourd’hui lexicalisé, est lui aussi

périphrastique à l'origine : *cantare habeo* > *je chanterai*. On distingue d'ailleurs dans les langues romanes un futur périphrastique ou futur proche (français *je vais chanter*, espagnol *voy a cantar*), construit avec l'auxiliaire *aller* au présent suivi de l'infinitif, et un futur simple (français *je chanterai*, espagnol *cantaré*). Le futur proche se construit sémiologiquement à partir du présent, et représente un avant du futur simple, comme le montre la Figure 7, qui représente la genèse du futur proche et du futur simple par éloignement du présent vers le futur.

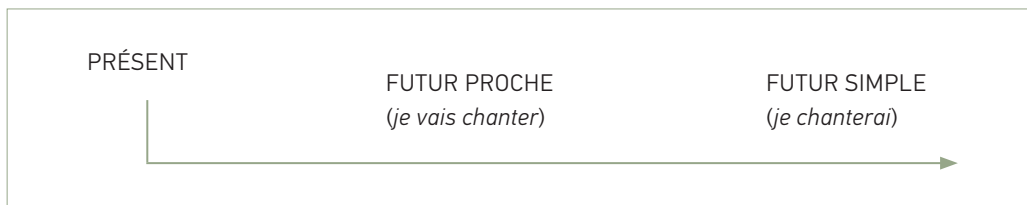


Figure 7

Chronologie de pensée du futur proche et du futur simple

En ce qui concerne le futur proche et le futur simple, on notera qu'ils peuvent être employés aussi bien pour se référer à un événement proche qu'à un événement situé dans un futur lointain : *Je vais lire ton livre ce soir / Je lirai ton livre ce soir, Je vais publier mon roman l'an prochain / Je publierai mon roman l'an prochain*. Le futur proche conserve toutefois un lien avec le présent, et l'événement qu'il dénote est perçu par rapport à ce dernier, alors que le futur simple dénote un événement qui est dépourvu de lien avec le présent.

On pourra enfin citer la singularité du portugais et de ses trois futurs, le futur proche (*vou fazer*), le futur « à tmèse » (*fa-lo-ei*), et le futur simple (*farei*).

Si l'époque situe le procès de façon externe, on peut définir l'aspect comme la durée interne du procès. On oppose plusieurs types d'aspect :

a) Aspect inaccompli et aspect accompli

L'aspect inaccompli donne du procès une image en cours : *je voyage*. L'aspect accompli donne au contraire du procès une image résultative : *j'ai voyagé*. L'opérativité logique, la « chronologie de raison », est la suivante : *je voyage d'abord pour avoir voyagé*.

On notera que le français connaît des formes surcomposées, qui expriment l'accompli par rapport à une forme composée. Seul le passé surcomposé est vraiment utilisé, beaucoup plus que ce qu'on laisse habituellement entendre : *Quand j'ai eu fini de lire, je suis sorti*. La forme *j'ai eu fini de lire*, ici, représente une action accomplie par rapport à *je suis sorti*, et est donc au passé surcomposé.

La chronologie de raison d'une phrase comme *Quand j'ai eu fini de lire, je suis sorti* est représentée par la Figure 8.

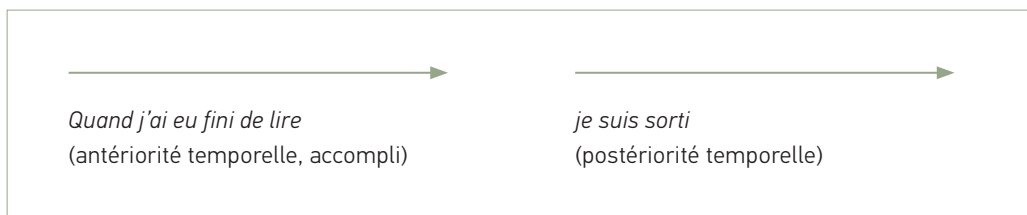


Figure 8

Chronologie de raison du passé surcomposé et du passé composé

Du point de vue de la chronologie temporelle logique, le passé surcomposé est donc un avant du passé composé : *j'ai d'abord eu fini de lire, je suis sorti ensuite*.

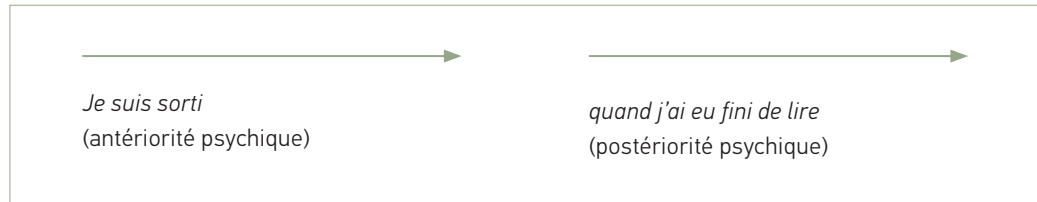
Du point de vue du locuteur par contre, l'opérativité s'inverse : *je suis sorti* est pensé avant

L'aspect

j'ai eu fini de lire, comme le montre le fait que *quand j'ai eu fini de lire* est une subordonnée, donc un après de la principale *je suis sorti*, ainsi qu'on le voit dans la Figure 9.

Figure 9

Chronologie de pensée
du passé composé et
du passé surcomposé



L'une des explications de la présence d'un passé surcomposé en français nous semble être la suivante : le français n'utilise plus depuis longtemps le passé simple à l'oral, et l'a complètement remplacé par le passé composé, qui se charge certes d'une valeur d'accompli dans certains cas mais également, dans presque tous les cas, d'une valeur temporelle, comme dans *Je suis sorti hier*. Le français est donc obligé d'utiliser une forme surcomposée s'il souhaite exprimer l'accompli par rapport au passé composé, l'accompli par rapport à une forme composée ne pouvant logiquement s'exprimer que par une forme doublement composée : *Quand j'ai eu fini de lire* [antérieur, passé surcomposé], *je suis sorti* [postérieur, passé composé]. Comme le note Benveniste (1966, p.249) :

Fonctionnellement, *j'ai eu fait* est le nouveau parfait d'un *j'ai fait* devenu aoriste. Tel est le point de départ des temps surcomposés. Le système est ainsi réparé et les deux paires d'oppositions redeviennent symétriques. Au présent *je mange* s'oppose un parfait *j'ai mangé* qui fournit au discours 1° un accompli de présent (p. ex. « *j'ai mangé* ; je n'ai plus faim ») ; 2° un antérieur de présent (p. ex. « *quand j'ai mangé*, je sors me promener »). Lorsque *j'ai mangé* devient aoriste, il se recrée un nouveau parfait *j'ai eu mangé* qui pareillement donne 1° un accompli d'aoriste (p. ex. « *j'ai eu mangé* mon repas en dix minutes ») ; 2° un antérieur d'aoriste (p. ex. « *quand j'ai eu mangé*, je suis sorti »).

b) Aspect sécant et aspect global

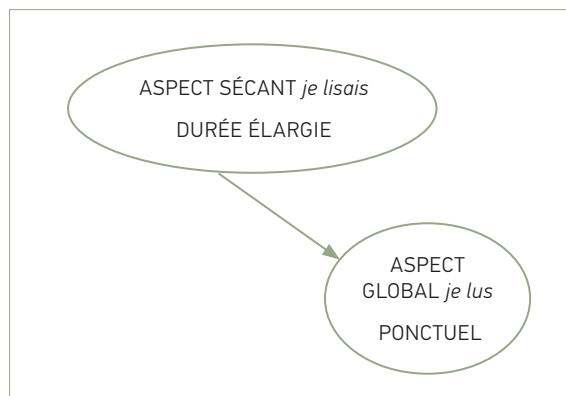
On distinguera l'aspect sécant de l'aspect global. L'aspect sécant donne à voir le procès du point de vue de son intériorité, avec une part de déjà accompli et une part à accomplir. L'imparfait, en français, est d'aspect sécant : *Je lisais lorsqu'elle est arrivée*. L'action de lire, ici, a déjà commencé et continue à avoir lieu. L'aspect global donne au contraire du procès l'image d'un tout. Le passé simple, en français toujours, est d'aspect global : *Je lus*. À la recherche du temps perdu *en un mois*. L'action de lire est vue, dans la phrase précédente, de façon globale. On a

donc en français, pour le passé, une distinction aspect sécant/ aspect global, qui est également présente dans les autres langues romanes mais qui est par exemple absente des langues germaniques.

Du point de vue opératif, l'aspect global peut être vu comme une particularisation de l'aspect sécant ; on va en effet du temps élargi au temps ponctuel, ce que fait ressortir la Figure 10.

Figure 10

L'aspect sécant et
l'aspect global



Si les langues germaniques, comme nous l'avons rappelé, ne distinguent qu'un seul passé, elles peuvent néanmoins utiliser des périphrases pour rendre l'aspect sécant : ainsi l'anglais pourra rendre l'imparfait français de *Je lisais lorsqu'elle est arrivée* par *I was reading when she arrived*.

c) **L'aspect imminent/ inchoatif/ progressif/ continuatif/ terminatif/ postérieur immédiat**

Le procès peut être saisi à un moment plus ou moins avancé de sa progression : à son seuil, à son commencement, durant son déroulement, dans sa continuation, à sa fin ou juste après sa fin, pour citer quelques étapes majeures. Ces distinctions correspondent respectivement à l'aspect imminent, à l'aspect inchoatif, à l'aspect progressif, à l'aspect continuatif, à l'aspect terminatif et à l'aspect postérieur immédiat. Le français pourra ainsi dire, pour le verbe *lire* : *je suis sur le point de lire* (aspect imminent ; anglais *I am about to read*, italien *sto per leggere* : l'action n'a pas encore commencé), *je commence à lire* (aspect inchoatif), *je suis en train de lire* (aspect progressif), *je continue de lire* (aspect continuatif), *je finis de lire* (aspect terminatif), *je viens de lire* (aspect postérieur immédiat). On a d'abord un mouvement de pensée d'approche du procès (*je suis sur le point de lire*), puis un seuil élargi de coïncidence avec le procès (*je commence à lire*, *je suis en train de lire*, *je continue de lire*, *je finis de lire*), et enfin un mouvement de pensée d'éloignement du procès réalisé (*je viens de lire*). Cette opérativité peut être représentée avec un schème trimorphe³, comme dans la Figure 11.

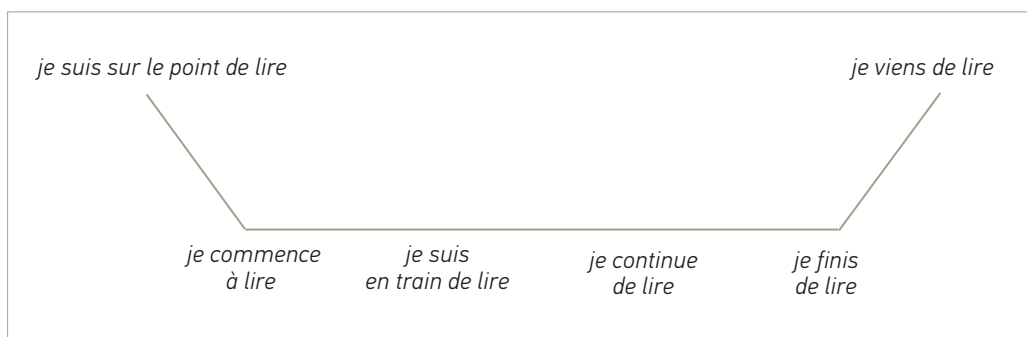


Figure 11
Progression du
procès de lire

Bien sûr, ce ne sont là que des points de repère, et il est possible d'introduire tout un ensemble de nuances : rien n'empêche par exemple de dire *Je suis sur le point de finir de lire*. Une fois de plus, chaque langue a sa spécificité.

L'aspect progressif est rendu en français de façon périphrastique, par *être en train de*. L'anglais ou l'espagnol utilisent, pour leur part, le verbe *to be* ou *estar* suivis du gérondif : anglais *I am reading*, espagnol *estoy leyendo*. Le portugais connaît ici une variation diatopique : le portugais du Portugal utilise normalement la périphrase *estar a* suivie de l'infinitif, alors que le portugais du Brésil utilise *estar* suivi du gérondif, comme l'espagnol : *estou a ler* (portugais du Portugal)/ *estou lêndo* (portugais du Brésil). L'italien utilise le verbe *stare* suivi du gérondif : *sto leggendo*.

On notera que l'espagnol utilise également, pour un aspect progressif plus « élargi » que celui signifié par la forme progressive *estar*/ gérondif, le verbe *ir* suivi du gérondif : *Voy aprendiendo el checo* « (Littéralement) Je vais apprenant le tchèque ». L'idée de progression est d'ailleurs beaucoup plus présente dans ce dernier cas que dans la forme dite « progressive », et la terminologie de « forme progressive » conviendrait davantage à la forme *ir* + gérondif qu'à la forme *estar* + gérondif.

3 Sur ce dernier, voir Pottier, 2000 et Pottier, 2012.

On relèvera que le français a également connu la périphrase *aller* suivi du gérondif, dont la fréquence est élevée en ancien français et ne commence à diminuer qu'à partir de la fin du moyen français (voir Toivanen, 2012, pp.52–55). On trouve ainsi en ancien et moyen français des tours comme *aler courant*, *aler chantant*, *aler disant*, *aler pensant* ou même *aler sommeillant*.

d) L'aspect semelfactif et l'aspect itératif

On distinguera l'aspect semelfactif, où le procès est accompli une seule fois, de l'aspect itératif, où le procès est accompli plusieurs fois : *Je vais à Prague* (aspect semelfactif) / *Je vais à Prague plusieurs fois par an* (aspect itératif).

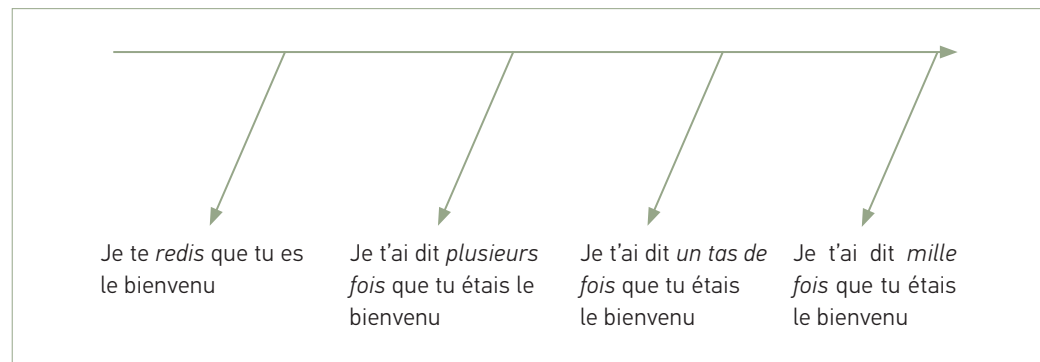
Les adverbes (et leurs équivalents syntaxiques) de quantité, de répétition, etc., permettent d'exprimer l'aspect itératif : *Je vais souvent à Prague* / *J'y suis allé un tas de fois*. On peut également ajouter ici le cas de toutes les expressions emphatiques qui dédoublent potentiellement à l'infini le procès : *Je t'ai dit vingt fois/ cinquante fois/ cent fois/ mille fois que tu étais le bienvenu*. L'aspect itératif peut enfin s'exprimer morphologiquement en français, par la présence du préfixe *-re* : *Je te redis qu'il n'y a aucun problème*.

Parmi les temps verbaux, l'imparfait, qui signifie une part de temps déjà accompli et une part de temps à accomplir, se prête particulièrement bien à l'expression de l'itération, dans le cas de l'imparfait d'habitude : *L'année dernière, je faisais cours le jeudi et le vendredi*. On note que la valeur itérative peut être neutralisée : *Cinq minutes plus tard, j'arrivais, essoufflé*.

La chronologie de raison de l'itération, qui contient potentiellement un nombre illimité de nuances, et qui va de l'itération minimale (au moins deux fois) à l'itération maximale, est représentée par la Figure 12.

Figure 12

Chronologie de raison de l'itération du procès *dire que tu es le bienvenu*



L'aspect semelfactif ou itératif dépend parfois du complément du verbe et du temps ; une phrase comme *Il donne aux pauvres*, même dépourvue de tout marqueur d'itérativité, est automatiquement interprétée comme d'aspect itératif et non semelfactif, et comme un présent d'habitude.

e) L'aspect perfectif et l'aspect imperfectif

La question de l'aspect perfectif et imperfectif est délicate, le problème étant que les traditions grammaticales désignent par une même terminologie des concepts qui n'ont rien d'identique. Les mots « perfectif » et « imperfectif », en effet, ne renvoient pas à la même réalité selon qu'ils sont utilisés à propos d'une langue comme le français ou à propos des langues slaves.

L'aspect perfectif renvoie dans la grammaire française à des procès qui doivent nécessairement être parvenus à leur terme pour que l'on puisse dire qu'ils ont effectivement été réali-

sés, comme *sortir*. L'aspect imperfectif, au contraire, renvoie à des procès qui peuvent être réalisés qu'ils soient ou non parvenus à leur terme, comme *chanter*.

Dans les langues slaves, en revanche, l'aspect imperfectif renvoie à des procès dont la durée n'est pas ressentie comme délimitée, alors que l'aspect perfectif renvoie à des procès dont la durée est ressentie comme délimitée. On a ainsi en tchèque tout un jeu d'opposition entre des verbes comme *platit* (*payer*, aspect imperfectif) / *zplatit* (*payer*, aspect perfectif), *vracet se* (*revenir*, aspect imperfectif) / *vrátit se* (*revenir*, aspect perfectif), etc. Les verbes perfectifs, en tchèque, ne peuvent pas être utilisés pour renvoyer au présent, et ne peuvent renvoyer qu'au passé ou au futur. Les verbes imperfectifs peuvent renvoyer aussi bien au présent qu'au passé ou au futur, mais doivent par contre, pour exprimer le futur, être précédés de l'auxiliaire *být* « être » conjugué au futur ; que l'on compare *Zítřa přečtu tu knihu* « Demain je lirai ce livre », avec *přečíst*, verbe perfectif (l'action est délimitée), et *Dneska večer si budu číst* « Ce soir je lirai », avec *číst*, verbe imperfectif précédé de *budu*, P1 du verbe *être* au futur (l'action durera).

Le perfectif peut être interprété comme une particularisation de l'imperfectif, dont la durée est pensée en décroissance, comme le montre la Figure 13.

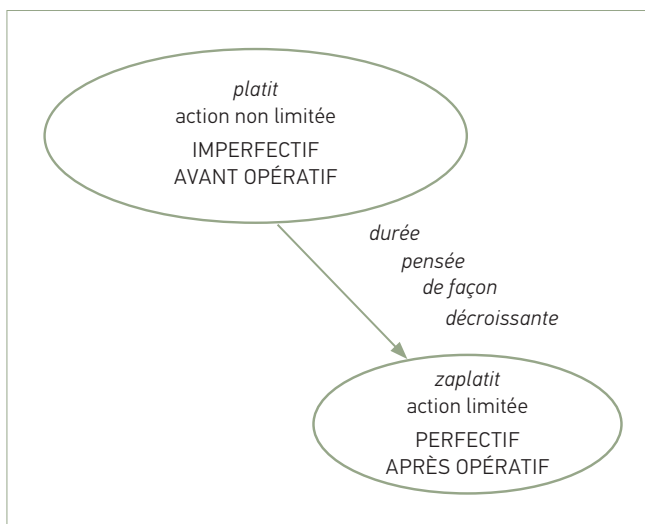


Figure 13

Opérativité de l'aspect imperfectif et de l'aspect perfectif en tchèque

La personne

Le verbe marque souvent la catégorie de la personne. Le français exprime la personne à la fois par un pronom personnel détaché et obligatoire et par la terminaison : **nous voyageons**, où *nous* comme la terminaison – *ons* renvoient à la première personne du pluriel. On remarquera que, en ce qui concerne le présent, c'est essentiellement le pronom personnel qui permet de distinguer la personne, puisqu'à l'oral les terminaisons de la P1, de la P2, de la P3 et de la P6 se prononcent de la même façon : *je voyage*, *tu voyages*, *il* ou *elle voyage* et *ils* ou *elles voyagent*.

Certaines langues ne marquent la personne que par le pronom personnel. Tel est le cas pour le suédois, où le verbe reste invariable quelle que soit la personne, même pour des verbes comme *vara* « être » ou *ha* « avoir ». On a ainsi, pour garder l'équivalent du français *voyager*, c'est-à-dire *resa* : *jag reser*, *du reser*, *han* ou *hon reser*, *vi reser*, *ni reser*, *de reser*. On est également très proche de cet état en anglais, où seule la P3 du singulier est marquée : *I sing*, *you sing*, *he/ she sings*, *we sing*, *you sing*, *they sing*.

Si en français le pronom personnel est obligatoire et marque en partie la personne à l'oral, en revanche tel n'est pas le cas dans les autres langues romanes, où le pronom a une fonction emphatique : italien *io parto* « c'est moi qui pars ». C'est donc la terminaison du verbe qui indique seule la personne dans les autres langues romanes, et l'italien dit normalement *part-o*, où *o* renvoie à la première personne du singulier. En italien donc, comme en espagnol ou en portugais ou comme en ancien français, « la personne [est] assignée au verbe, intégrée

en lui, sous forme d'une morphologie terminale, celle des désinences personnelles », et « le verbe [est] un prédicat-sujet » (Moignet, 1981, p.91).

La personne se construit par éloignement progressif de la première personne (Moignet, 1981, p.94) : on a d'abord le *je*, point de départ des autres personnes, et, progressivement, par détachement du *je*, la seconde personne, celle de l'allocataire, et la troisième personne, qui ne fait pas partie de la situation de communication et qui, en français, distingue le masculin et le féminin. Le *je* est donc bien la personne de base, celle du locuteur qui, dans le cadre du tenseur binaire guillaumien⁴, s'est isolé à l'intérieur de l'univers par un premier mouvement de pensée particularisant. Ce premier mouvement de pensée, qui va de l'universel au singulier, laisse place à un second mouvement de pensée, qui va du singulier à l'universel, de la personne du *je* à la personne de l'interlocuteur, le *tu*, et enfin à la troisième personne ou « non-personne », le *il* et le *elle*, qui retournent vers l'universel. Chaque personne du singulier se double en français d'une personne plurielle et, pour la troisième personne du singulier, d'un pluriel masculin et d'un pluriel féminin. Les personnes du pluriel sont des après des personnes du singulier, d'où la chronologie de pensée : *je/ tu/ nous/ vous/ il et elle/ ils et elles*. Les terminaisons suivent la même chronologie de pensée, et l'on a, par éloignement du *je*, avec un verbe comme *voyager* au futur, l'opérativité suivante : *je voyagerai/ tu voyageras/ nous voyagerons/ vous voyagerez/ il et elle voyagera/ ils et elles voyageront*. On a donc d'abord la première personne du singulier, et la seconde personne du singulier ; puis le *nous*, qui peut éventuellement ne comprendre que le *je* et le *tu*, et le *vous*, qui est un *tu* élargi ; et, enfin, la troisième personne, au singulier d'abord, au pluriel ensuite. Précisons également, en ce qui concerne la troisième personne, que le masculin est l'avant du féminin.

Le cas d'une langue comme l'italien fera mieux ressortir la genèse de la personne, qui, comme nous l'avons vu, fait normalement partie du verbe uniquement sous forme de terminaison en italien. La

Figure 14
Genèse de la
personne pour le
verbe italien *partire*

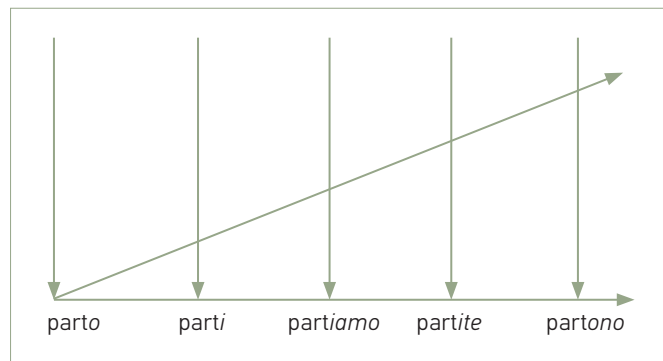


Figure 14 représente ainsi la genèse des terminaisons des différentes personnes dans le cas du verbe *partire* : *parto* (P1 du singulier)/ *partì* (P2 du singulier)/ *partiamo* (P1 du pluriel)/ *partite* (P2 du pluriel)/ *parte* (P3 du singulier)/ *partono* (P3 du pluriel).

La diathèse

La diathèse renvoie à la façon dont les rôles sémantiques d'actant et de patient s'organisent syntaxiquement par rapport au procès. Le français distingue dans cette perspective deux types de « voix » : la voix active, où le sujet et l'agent coïncident, comme en (9), et la voix passive, où le sujet est passif et où le complément d'agent est agent, comme en (10) :

(9) **Hergé** a créé *Tintin*.

(10) *Tintin* a été créé **par Hergé**.

Dans *Hergé a créé Tintin*, l'agent, *Hergé*, coïncide avec le sujet de la phrase, *Hergé* également : on parlera de voix active. Dans *Tintin a été créé par Hergé*, au contraire, *Tintin* est seulement sujet, et l'agent, *Hergé*, est devenu complément d'agent : on parlera donc de voix passive.

4 Sur ce dernier, qu'il nous est impossible de présenter ici de façon approfondie, voir Guillaume, 1973.

Le passif peut être exprimé de plusieurs façons, et le complément d'agent n'est pas toujours précisé. Tel est le cas lorsque le passif est exprimé à l'aide d'un verbe pronominal :

(11) *En général, le café **se boit** chaud.*

On mentionnera aussi le cas des verbes de sens passif, comme *recevoir*, qui donnent au sujet un caractère passif, comme dans :

(12) ***Le directeur a reçu** des cadeaux.*

On peut même parler d'un double passif dans une phrase comme (13), avec un passif sémantique et formel pour *de nombreux cadeaux* et un passif sémantique pour *par notre directeur* :

(13) ***De nombreux cadeaux ont été reçus par notre directeur** durant l'année.*

Dans une phrase anglaise comme (14), *a book* comme *him* sont passifs, *a book* étant un sujet passif à la fois du point de vue sémantique et formel, et *him* étant un bénéficiaire du procès *to give something to somebody*, donc ayant un sens passif :

(14) ***A book was given to him.***

Le passif est l'après de l'actif (qu'on pense également à la « transformation » à laquelle est dû le passif dans la grammaire générative et transformationnelle, où l'actif est la structure profonde et le passif la structure de surface), comme le montre la Figure 15.

Le suédois, à côté des verbes actifs et des verbes passifs,

a également des verbes déponents, c'est-à-dire des verbes de sens actif mais qui ont la sémantologie du passif. Ainsi les verbes déponents et les verbes passifs prennent la même marque – *s* en suédois : *Jag hoppas du kan komma* « J'espère que tu pourras venir » (verbe déponent) / *Svenska talas i Finland* « Le suédois est parlé en Finlande » (verbe passif). La Figure 16 représente la chronologie de pensée de l'actif, du déponent et du passif en suédois.



Figure 15

Chronologie de pensée de l'actif et du passif

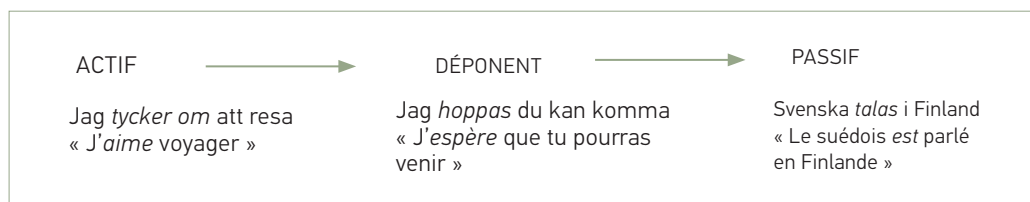


Figure 16

Chronologie de pensée de l'actif, du déponent et du passif en suédois

Nous nous sommes intéressé dans cet article à cinq catégories verbales d'un point de vue opératif : le mode, l'époque, l'aspect, la personne et la diathèse. Ces catégories se construisent progressivement durant la chronogénèse, qui, bien sûr, varie d'une langue à une autre : ainsi le portugais connaît-il un infinitif personnel qui ajoute une étape à sa chronogénèse par rapport au français, alors que l'anglais n'a plus de subjonctif, ce qui au contraire limite sa chronogénèse à l'opposition virtuel/ actuel. La chronogénèse varie également, il convient de le souligner, selon des facteurs sociolinguistiques (tous les sujets n'ont pas une égale maîtrise des modes en français), et selon le support (le français, là encore, n'utilise certaines formes de sa chronogénèse, comme l'imparfait du subjonctif ou le passé simple, qu'à l'écrit, jamais à l'oral).

Il n'est pas aisé de déterminer l'opérativité précise des catégories verbales les unes par rapport aux autres. On peut néanmoins pour finir proposer quelques hypothèses sur l'ordre d'apparition progressif de ces dernières durant le temps opératif.

Il nous faut rappeler ici que la construction du mot repose, selon la psychomécanique du langage, sur un double mouvement de pensée : un premier mouvement de pensée, l'idéogénèse, va de

Conclusion

l'universel au particulier, et isole une notion à l'intérieur du pensable, par exemple la notion de « lire », et un second mouvement de pensée, la morphogénèse, lui fait suite et reverse au contraire la notion isolée par l'idéogénèse à l'universel, c'est-à-dire à une partie du discours dans les langues indo-européennes. Ainsi la notion de « lire » isolée par l'idéogénèse pourra être reversée par la morphogénèse à la catégorie du verbe, avec *lire*, ou à la catégorie du nom, avec *lecture*.

Certaines catégories verbales sont isolées dès l'idéogénèse, comme l'aspect perfectif ou imperfectif en français, qui est lié uniquement au sémantisme du verbe : l'aspect perfectif d'un verbe comme *sortir*, par exemple, ou l'aspect imperfectif d'un verbe comme *se promener*, apparaissent dès l'idéogénèse, puisqu'ils font partie du sens lexical du verbe.

D'autres catégories sont isolées durant la morphogénèse : tel est le cas du mode, de l'époque, de la personne, de l'aspect inaccompli/ accompli ou de l'aspect sécant/ global, qui relèvent non plus de la sémantique lexicale de l'idéogénèse mais de la sémantique grammaticale de la morphogénèse.

La catégorie de la diathèse, enfin, occupe une place à part, puisqu'il s'agit davantage en français d'une catégorie de discours et non de langue, qui n'est pas marquée par une morphologie spécifique et qui appartient au domaine de la syntaxe, ce qui fait d'elle, en termes d'opérativité, la dernière catégorie verbale « pensée ». Là encore, on notera que la voix peut, selon la langue à laquelle on s'intéresse, faire partie de la genèse du verbe à proprement parler : en suédois, nous l'avons vu, la voix passive a une sémiologie qui lui est propre, et se caractérise par un –s, ce qui en fait une catégorie verbale de langue et non de discours, si l'on accepte par cette opposition l'opposition des catégories morphologiquement marquées (catégories de langue) et des catégories dont le marquage est uniquement syntaxique (catégories de discours).

On pourra ajouter que la catégorie de l'aspect, lorsqu'elle est marquée par des périphrases grammaticales, comme dans le cas de la progression du procès (*commencer à, être en train de*, etc.), ou lexicales, comme dans le cas de l'aspect semelfactif/ itératif (*venir **plusieurs fois, fréquemment***), est également une catégorie de discours et non de langue, donc, en termes d'opérativité, un après des catégories verbales marquées lors de l'idéogénèse (aspect imperfectif/ perfectif) ou de la morphogénèse (mode, époque, personne, aspect inaccompli/ accompli, aspect sécant/ global).

Le verbe, parce qu'il est porteur de la catégorie du temps, se prête particulièrement bien à une approche opérative. Si nous nous sommes intéressé ici aux catégories verbales d'un point de vue opératif, il faut toutefois ajouter pour finir que le signifié du verbe se construit progressivement lui aussi.

On peut tout d'abord parler, dans cette perspective, d'une opérativité « externe » du signifié du verbe : les verbes, en effet, peuvent être situés les uns par rapport aux autres d'un point de vue opératif. *Faire*, par exemple, préexiste logiquement à l'ensemble des verbes d'activité plus précis, comme *voyager, chanter, lire, parler*, etc., qui impliquent tous la notion de « faire », de sorte que *faire* est l'avant logique de *voyager, chanter, lire* ou *parler*, de la même façon que le générique est l'avant logique du spécifique. On peut également avoir une approche « interne » de l'opérativité du signifié du verbe : un verbe comme *faire*, pour garder le même exemple, construit son signifié progressivement jusqu'à atteindre l'idée de « fabriquer », qui constitue son sens plein. Mais nous quittons là le domaine grammatical pour entrer dans le domaine lexical.

Références

1. Benveniste, É., 1966. Les relations de temps dans le verbe français. In : *Problèmes de linguistique générale*, t. 1. Paris : Gallimard, pp.237–250.
2. Bidaud, S., 2012. Sur une particularité de la chronogénèse du portugais. Note de grammaire romane comparée. In : *Onomázein*, t. 25, n°1, pp.371–376.

3. Cervoni, J., 1991. La préposition. Étude sémantique et pragmatique. Paris/ Louvain-la-neuve : Duculot. n°1–2, pp.38–46. <http://dx.doi.org/10.3406/slave.1922.1024>
4. De Azevedo Maia, C., 1986. História do galego-português. Lisbonne : Fundação Calouste Gulbenkian/ Junta Nacional de Investigação Científica e Tecnológica.
5. Guillaume G., 1919. Le problème de l'article et sa solution dans la langue française. Paris : Hachette.
6. Guillaume, G., 1973. Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume (R. Valin éd.). Québec : Les Presses de l'Université Laval ; Paris : Klincksieck.
7. Guillaume, G., 1983 [1929]. Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps. Paris : Honoré Champion.
8. Kovács, É., 2010. The Subjunctive in Old English and Middle English. In : Eger Journal of English Studies, n°10, pp.57–69.
9. Meillet, A., 1922. Des innovations du verbe slave. In : Revue des études slaves, t. 2, n°1–2, pp.38–46. <http://dx.doi.org/10.3406/slave.1922.1024>
10. Moignet, G., 1981. Systématique de la langue française. Paris : Klincksieck.
11. Pottier, B., 2000. Représentations mentales et catégorisations linguistiques. Louvain/ Paris : Peeters.
12. Pottier, B., 2012. Images et modèles en Sémantique. Paris : Honoré Champion.
13. Schogt, H. G., 1964. L'aspect verbal en français et l'élimination du passé simple. In : Word, n°20, pp.1–17. <http://dx.doi.org/10.1080/00437956.1964.11659808>
14. Toivanen, J., 2012. Les périphrases verbales progressives en français et en espagnol. Mémoire de maîtrise de Langue française. Université de Tampere. Disponible sur <https://tampub.uta.fi/bitstream/handle/10024/83417/gradu05797.pdf?sequence=1> [Consulté en mars 2016].
15. Vásquez, I., 2011. Reflexiones sobre el infinitivo conjugado portugués desde la perspectiva española. In : Exedra, n°5, pp.9–26.

Bases de données

World Atlas of Language Structures Online. Disponible sur <http://wals.info/> [Consulté en mars 2016].

Samuel Bidaud. Veiksmazodžio kategorijos ir laiko operatyvumas

Šiame straipsnyje nagrinėjamos veiksmazodžio kategorijos laiko operatyvumo požiūriu. Atlikdami tyrimą remiamės Gustave'o Guillaume'o 1929 metais publikuoto mokslo darbo *Laikas ir veiksmazodis (Temps et verbe)* teoriniais pagrindais, kuriuose teigiama, kad laiko vaizdiniui susidaryti mūsų sąmonėje reikia trumpo, realaus ir, visų svarbiausia, – operatyvaus laiko. Laikydami šio požiūrio mes nagrinėjame veiksmazodžio genezę kitų kalbos dalių genezės atžvilgiu ir keliame poveikio klausimą analizuodami nuosakas, laiką, veikslą, veiksmazodžio asmenį ir rūšies kategoriją. Šių kategorijų visuma mūsų mintyse išskyla veikiant operatyviam laikui, todėl tyrimo tikslu neatsitiktinai pasirinkta nustatyti laiko konstravimo mintyse etapus. Analizė remiasi romanų (prancūzų, portugalų, ispanų ir italų) ir germanų (anglų ir švedų) kalbų pavyzdžiais. Surinkti pavyzdžiai leidžia pastebėti chronogenezę arba poveikio variantiškumą skirtingose kalbose ir parodo operatyvumo skirtumus.

Samuel Bidaud

Chercheur postdoctoral, Univerzita Palackého v Olomouci (République tchèque), Université de Reims Champagne–Ardenne (France).

Centres d'intérêt

Linguistique contrastive, Linguistique théorique, Linguistique générale, Littérature, Cinéma.

Adresse

Filozofická fakulta, 113, tr. Svobody, 779 00 Olomouc, Česká republika.

Courriel :

bidaudsamuel@gmail.com

Santrauka

À propos de l'auteur